



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Eurostar

Question écrite n° 128943

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur la nécessité d'engager une vaste rénovation du matériel roulant d'Eurostar. En effet, la vétusté des wagons, comme d'ailleurs des trains tout entiers, pose un réel problème d'efficacité et d'image de ce qui fut à son lancement une prouesse technique pour l'Europe et surtout pour la France et la Grande-Bretagne. Ce rappel a été effectué, malheureusement sans succès, auprès de plusieurs de ses prédécesseurs, car il est à craindre que les pouvoirs publics ne méconnaissent cette réalité et ne la prennent pas assez en compte. Ce rappel est donc plus important qu'une simple question écrite pour nos relations avec la Grande-Bretagne, notamment à la veille des Jeux olympiques de juillet 2012. Il lui demande donc instamment de lui apporter une réponse argumentée et précise sur le plan de rénovation du matériel roulant d'Eurostar pour les années qui viennent.

Texte de la réponse

Eurostar est sur le point d'engager, dans le cadre de la révision à mi-vie de ses rames, une profonde rénovation de sa flotte. Le programme, qui se veut exhaustif, porte aussi bien sur les aspects purement techniques (remise à neuf des moteurs, des caisses, des bogies et des systèmes électriques et électroniques) que sur les aspects de confort avec un réaménagement intérieur complet (remplacement des sièges, du mobilier intérieur et de l'éclairage) s'appuyant sur un design innovant. Les rames seront retirées du service une par une à partir de la fin 2012 et remises en service, rénovées, à partir de 2013. L'investissement représente plus de 200 M€ et bénéficiera largement à l'industrie française. Il apportera du travail au centre de maintenance SNCF de Hellemmes pendant 4 ans, avec 200 emplois dédiés en vitesse de croisière. Basé à Evreux, COMPIN fournira plusieurs milliers de sièges d'un concept novateur. Basé à Loudun, CEIT réalisera le réaménagement complet des intérieurs. Ce projet complexe et de grande envergure a demandé plusieurs années de préparation. Il permettra d'améliorer significativement le confort et la fiabilité des rames et donc leur attractivité, à un moment où se dessine la concurrence internationale sur les liaisons ferroviaires entre la Grande-Bretagne et le continent.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128943

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1500

Réponse publiée le : 8 mai 2012, page 3652